
Introduction

P our aborder le sujet très complexe de la vérification d'un accord de paix comportant des contrôles étendus sur les armements et d'autres dispositions en matière de vérification, nous avons débuté par trois courts exposés sur la situation politique, militaire et diplomatique dans la région, suivis d'un aperçu des accords signés à ce jour. Plus précisément, notre attention s'est portée sur les trois principales séries de négociations survenues jusqu'ici, c'est-à-dire celles de Contadora, d'Esquipulas II, et de l'Accord de paix national du Nicaragua de 1988.

Avec ces données en toile de fond, nous analysons les éléments qui devraient entrer dans un accord de paix «minimal» susceptible d'avoir de meilleures chances de réalisation que celui d'Esquipulas II. Nous examinons aussi l'hypothèse d'un accord «maximal», les options minimale et maximale étant envisagées dans la perspective des objectifs visés par la conclusion d'un accord. Nous abordons ensuite brièvement l'approche progressive dans ce contexte.

Ayant ainsi fait un tour d'horizon de la situation actuelle et des perspectives futures, nous disposons d'un cadre pour procéder à l'analyse de la vérification de tels accords. Dans cette section également, nous étudions les possibilités d'un accord minimal et maximal, en terminant par un examen plus vaste des autres mesures de renforcement de la confiance qui pourraient venir compléter l'accord.

Les difficultés d'application constituent le sujet de la section suivante. Ces difficultés sont regroupées selon qu'elles sont liées à des facteurs climatiques et géographiques, à la complexité politique de l'entreprise ou à ses aspects techniques.

L'étude se termine par une section sur les «leçons à tirer» et une conclusion. Nous espérons que la démarche suivie permettra tant aux spécialistes qu'à ceux qui s'intéressent en général au processus de paix en Amérique centrale et au rôle que pourrait y jouer le Canada de tirer profit des constatations de l'étude.